

Article 31 du Règlement

financer la recherche sur le cancer, les services aux cancéreux et les campagnes de sensibilisation de la population.

Lorsqu'un bénévole de la Société canadienne du cancer sollicitera votre aide, soyez généreux—on peut vaincre le cancer.

* * *

LE MULTICULTURALISME

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, mes collègues et les députés d'en face doivent vraiment se demander qui est à l'écoute et via quel moyen de communication en ce moment où le Parlement débat de questions qui intéressent l'avenir de notre pays. La réponse risque d'avoir des répercussions sur les collectivités ethno-culturelles en pleine croissance du Canada en général et de Toronto en particulier.

Un sondage Nielsen mené en novembre a révélé qu'une chaîne de télévision multilingue, CFMT TV, qui atteint quelque 25 p. 100 des foyers torontois, c'est-à-dire 495 085 d'entre eux, est la principale source d'information des Canadiens de toutes origines.

C'est ainsi que 70 p. 100 des Italo-Canadiens, 85 p. 100 des Portugais du Grand Toronto et 60 p. 100 de tous les Canadiens d'origine chinoise regardent les émissions diffusées sur cette chaîne. Pour le bénéfice du ministre, je dirai que ces trois groupes ethniques forment la moitié environ de la population du Grand Toronto.

Je recommande au ministre des Communications et à ses collègues du Cabinet de prendre connaissance des résultats du sondage Nielsen et de commencer à inscrire la politique socio-culturelle nationale dans un contexte plus vaste. Je dirai à tous les ministres que le Canada change et qu'il est temps que le gouvernement prenne conscience de cette réalité et en tienne compte dans les modifications constitutionnelles et autres qu'il envisage pour l'avenir.

* * *

LES PÊCHES

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, les pêcheurs de homard de la rive nord de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, entre Shediac et Malagash, ont demandé au ministère des Pêches et des Océans de voir à ce que les homards capturés cette année aient une carapace d'au moins deux pouces et cinq huitièmes, au lieu de deux pouces et un quart, et que ceux qui seront capturés l'an prochain aient une carapace de deux pouces et trois quarts.

Cette mesure de conservation permettrait aux homards de se développer davantage, d'où de meilleures

pêches. Dans les ports de Pugwash, Wallace et Malagash, les pêcheurs et les conditionneurs tiennent tellement à ce que cette politique soit appliquée que tous se sont engagés de leur propre chef à ne pêcher que des homards de la taille recommandée.

Si les pêcheurs sont prêts à s'imposer eux-mêmes une pareille restriction, je prierais respectueusement le ministre des Pêches et des Océans d'étudier leur demande et de modifier la politique pour qu'elle soit conforme aux souhaits de l'industrie.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, les députés voteront bientôt sur la taxe sur les produits et services. Si elle était adoptée, cette taxe représenterait la plus grosse et la plus injuste ponction fiscale de l'histoire du Canada.

Près de 80 p. 100 des Canadiens s'y opposent, mais il suffit que 21 des 167 députés conservateurs votent avec les deux partis d'opposition pour qu'elle soit rejetée et qu'on n'en parle plus.

Plusieurs conservateurs ont déjà dit qu'ils ne peuvent pas l'appuyer et nous invitons les Canadiens à leur téléphoner.

Je demande aux députés conservateurs suivants d'avoir le courage de défendre leurs électeurs et de s'opposer à cette taxe injuste. Il s'agit des députés d'Okanagan-Centre, qu'on peut joindre en composant 776-3337, de Cariboo-Chilcotin, 392-2626, de Fraser Valley-Est, 792-3311, de Delta, 946-7858, de Fraser Valley-Ouest, 856-0878, de Wild Rose, 948-3737, d'Edmonton-Sud-Est. . .

M. le Président: Le temps du député est expiré.

* * *

[Français]

LE CLUB ACADIEN DE SEPT-ÎLES

M. Charles A. Langlois (Manicouagan): Monsieur le Président, le Club Acadien de Sept-Îles célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire de fondation; 1990 marque donc une étape importante dans la vie de la communauté acadienne de Sept-Îles.

Cet organisme, mis sur pied il y a 25 ans par les Acadiens et les Acadiennes établis à Sept-Îles depuis le début des années 1950, a pris une part active à la vie économique, sociale et religieuse de notre ville et de toute la région.

Le Club Acadien de Sept-Îles a été à l'origine de nombreuses initiatives qui ont contribué à faire de Sept-Îles une ville accueillante où il fait bon vivre.